



# MONTJOIE, échanges sur la valorisation d'un village

En 2008, la Commune de Youx a sollicité le CAUE afin de la conseiller et l'accompagner dans son projet d'aménagement de la Place des Mineurs du village de Montjoie. Il a été envisagé de réaliser une « loupe » sur ce village pour avoir une vision et une connaissance à la fois plus précise et plus globale de ce site.

Ce travail a fait l'objet d'un stage de deux mois réalisé par François TROUVET, étudiant en Master 1 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

L'enjeu de l'étude est de définir des actions à mener en terme de valorisation et de requalification des patrimoines, mais aussi d'envisager un « devenir du village » au niveau de son développement tel qu'élaboré lors du plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2007.

Le village de Montjoie appartient à la Commune de Youx située au Nord-Ouest du département du Puy-de-Dôme à 60 kilomètres de Clermont-Ferrand. La Commune est rattachée au Canton de Montaigut-en-Combrailles et dépend de l'arrondissement de Riom. Elle fait partie du Pays des Combrailles, vaste espace de moyenne montagne tangenté par deux autoroutes : l'une Nord-Sud (A71) et l'autre Est-Ouest (A89).

La Commune de Youx et le village de Montjoie font partie d'un ensemble paysager majeur à l'échelle du territoire. Le village se trouve dans la vallée de la Bouble entre deux contreforts boisés. C'est un paysage de forêts et de prés.

Village au passé minier, cette industrie a généré l'économie et la vitalité de ce lieu. Depuis la cessation de l'exploitation en 1978, on y observe un vieillissement général de la population et les activités économiques disparaissent petit à petit. Le village conserve malgré cela des qualités patrimoniales et paysagères intéressantes.

Montjoie se compose de plusieurs strates d'urbanisation : un centre-bourg ancien construit autour d'un espace public central, une Cité Minière planifiée qui s'est développée en épaisseur à partir de la D110 sur le modèle d'un plan quadrillé et, enfin, le pavillonnaire actuel s'implantant le long des voies sans planification précise préalable.

L'étude s'est intéressée plus particulièrement à la Cité Minière. Il résulte de l'analyse différentes thématiques.

La thématique paysagère est très présente par des vues lointaines valorisées, des liaisons physiques facilitées (le végétal en bout de



ruie) et une trame paysagère qualitative à conforter. La croissance urbaine est particulièrement lisible. Trois temps d'urbanisation apparaissent :

- le centre-bourg ancien
- la cité minière
- le pavillonnaire actuel

Si les deux premiers temps, pourtant différents dans leurs formes, sont appropriés aux problématiques actuelles en terme de développement durable, le développement pavillonnaire n'est pas une option à maintenir.

Le maintien de la population et l'accueil de nouveaux arrivants serait à envisager tout d'abord par la réhabilitation du bâti existant en conservant ses qualités architecturales paysagères ainsi que



d'usage, ensuite, l'éventualité de développement serait de planifier à partir des zones AU envisagées au PLU. L'extension se ferait dans l'épaisseur du village en cohérence avec le maillage déjà existant.

La Cité Minière, à son échelle, présente des qualités patrimoniales. Elle est composée de plusieurs formes urbaines et de différentes typologies architecturales qui en font sa richesse. Il serait nécessaire de les identifier et de les communiquer dans le cadre d'une culture partagée du territoire. Des altérations sur les systèmes de composition, la palette végétale et les options chromatiques précipitent une perte d'identité du village de Montjoie.

Une valorisation de la Cité minière pourrait être envisagée par une prise en compte plus effective de cette identité. Par la suite, celle-ci pourrait être partagée, par exemple, à partir d'un parcours urbain pédagogique en terme d'urbanisme, de paysage et d'architecture.

De ces conclusions ressortent trois orientations identifiées comme prioritaire avec la Commune pour la valorisation de Montjoie :

- la préservation du patrimoine bâti de la Cité Minière
- l'organisation d'une cohérence chromatique
- une orientation d'aménagement de la zone AU au Nord-Ouest du village

Des fiches conseils ont été réalisées sur ces trois sujets pour aider la Commune dans son pouvoir de décision. Le stage a fait l'objet d'une restitution sur site avec présentation au Conseil Municipal fin juin 2009. Un document illustré réalisé par l'étudiant stagiaire résume l'ensemble de la démarche.

F.T.

Document Pays des Combrailles

